



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation de la nuciculture

Question au Gouvernement n° 1314

Texte de la question

SITUATION DE LA NUCICULTURE

Mme la présidente. La parole est à Mme Élodie Jacquier-Laforge.

Mme Élodie Jacquier-Laforge. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Si je vous dis Parisienne, Franquette, Mayette, Fernor, Lara, à quoi pensez-vous ? Bien évidemment, à la noix – et pas n'importe laquelle : celle de Grenoble !

La culture de la noix – la nuciculture – n'est pas épargnée, elle non plus, par le changement climatique, la sécheresse, les tempêtes, la grêle. Depuis quelques années, les difficultés s'accumulent. En 2022, la récolte a certes été exceptionnelle, avec une production de 30 % à 40 % supérieure à la normale – du jamais vu. Toutefois, cette production remarquable, en France comme dans les autres pays producteurs de noix, s'est malheureusement accompagnée d'une baisse massive – presque d'un effondrement – de la consommation. Les prix, vous l'imaginez, se sont écroulés. En 2023, nouveau coup dur : une récolte exceptionnellement basse plonge les nuciculteurs dans d'autres difficultés à venir.

Vous le savez, l'appellation d'origine protégée (AOP) « noix de Grenoble » s'est organisée dès 1993 pour développer des moyens de production respectueux, plus efficaces et plus neutres en matière d'atteinte à l'environnement. C'est ainsi qu'a été créée la Senura, la station d'expérimentation nucicole Rhône-Alpes – une station de recherche innovante, que vous connaissez bien.

Néanmoins, l'absence de véritables structures pour la filière, en Isère comme dans d'autres départements de France, expose nos producteurs de noix à une particulière fragilité. C'est pourquoi, monsieur le ministre, je souhaiterais connaître les mesures que vous comptez mettre en œuvre pour accompagner la filière de la nuciculture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. Bruno Millienne. Bravo !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

M. Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Je veux commencer par rappeler l'état de la filière noix en France. Les noix représentent le deuxième verger de notre pays, derrière les pommes ; on en compte 25 000 hectares, dont 25 % à 30 % relèvent de l'agriculture biologique. La France est le deuxième exportateur mondial de noix à coque, derrière les États-Unis, et le quatrième exportateur mondial de cerneaux et de noix. Malgré ces éléments qui devraient plutôt nous inviter à l'optimisme, la filière noix, comme d'autres

filières – que certains députés n'ont d'ailleurs pas manqué de citer –, traverse une crise tant conjoncturelle que structurelle.

Il nous faut donc d'abord répondre à la crise du moment, qui est liée à des aléas climatiques – on a tantôt trop produit, tantôt pas assez –, ainsi qu'à des aléas inflationnistes qui engendrent des baisses de consommation.

J'ajoute que la consommation de noix au niveau mondial connaît plutôt une tendance croissante, hormis pour l'année 2023, et peut-être pour l'année 2024.

Nous devons répondre à la crise au moyen de divers dispositifs, tels que la réserve de crise agricole de l'Union européenne. Ainsi, 10 millions d'euros viendront soutenir la cerise et la noix, soit 8 millions alloués par l'Union européenne et 2 millions de crédits nationaux complémentaires. Voilà qui permettra de soutenir les nuciculteurs et de prendre en charge 80 % de la perte, calculée à partir d'un résultat classique. Le guichet des aides est ouvert ; nous avons fait en sorte que le plus grand nombre de nuciculteurs puissent en bénéficier.

En outre, nous devons travailler sur le moyen et le long terme ; autrement dit, il faut répondre à la crise immédiate et à la crise structurelle. Vous avez raison, il convient de mieux organiser la filière, d'abord pour permettre à la production de répondre à la demande. On produit beaucoup de fruits à coque – par nature, évidemment –, mais il faut qu'on parvienne à exporter davantage de cerneaux pour se conformer à la tendance du marché, ce qui suppose de transformer la noix.

D'autre part, il faut inciter les producteurs à s'organiser. Je sais qu'un certain nombre d'initiatives ont été prises dans votre département, mais les producteurs doivent s'organiser plus globalement. C'est ainsi qu'ils pourront ainsi accéder à divers fonds qui leur permettront de moderniser leurs outils de production et de valoriser la noix.

Notre pays produit beaucoup de noix, mais il en consomme assez peu en proportion du nombre d'habitants. D'où l'intérêt de lancer des campagnes de communication.

Mme la présidente. Merci, monsieur le ministre.

M. Marc Fesneau, ministre. Nous répondons ainsi à la crise de court terme et aux besoins sur le long terme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1314

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 novembre 2023